Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 6 (1898)

Heft: 23

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCES.

III Lettre sur les discussions trinitaires.

On m'écrit: «To the Editor of the «Revue internationale de Théologie». Sir, Although I am not a regular subscriber of your scientific Review, would you have the kindness to inform me on the following point, to which I attach the greatest interest: Is it true, that the Union betwen the Orthodox Church of the East and the Old Catholic Church is retarded, because the intolerance of the latter goes so far as to impose the doctrine of the «filioque» as a dogma to the Orthodox Church?...»

Réponse:

Permettez-moi, Monsieur, de vous répondre en français. L'Eglise ancienne-catholique n'impose à qui que ce soit le «filioque», ni comme dogme, ni même comme simple opinion.

Elle ne veut pas l'imposer comme dogme, puisqu'elle l'a déjà retranché de son symbole en Suisse, et qu'elle a déclaré maintes fois, dans ses congrès internationaux et dans sa Revue internationale, qu'elle ne le tient pas pour un dogme.

De plus, bien qu'elle le considère comme une vérité métaphysique fondée sur la psychologie la plus élémentaire et sur la logique la plus évidente, elle ne l'impose à qui que ce soit, pas même comme simple opinion. Donc les orthodoxes d'Orient sont parfaitement libres de rejeter le «filioque» non seulement comme dogme, mais même comme simple opinion. Pouvonsnous vraiment parler plus clairement?

L'accusation d'intolérance ne saurait donc être portée contre l'Eglise ancienne-catholique, mais uniquement contre ceux des théologiens orientaux qui voudraient imposer, comme faisant partie du dogme trinitaire, l'opinion que le St-Esprit procède du Père seul et non du Fils. Des Pères ont enseigné formellement le contraire. Pour ne citer que St. Athanase et St. Cyrille d'Alexandrie, celui-là a appelé le Fils « source du St-Esprit », et celui-ci a enseigné que le St-Esprit procède « de

l'essence du Père et du Fils». Les anciens-catholiques demandent la liberté de s'exprimer comme ces Pères, qui certes ont été orthodoxes. L'accusation d'intolérance doit donc être portée uniquement contre les théologiens qui prétendent, à l'encontre des anciens-catholiques, que l'orthodoxie de St. Cyrille et de St. Athanase ne suffit plus aujourd'hui. Ce sont ces mêmes théologiens qui, dans la question de l'eucharistie, poussent de nouveau l'intolérance jusqu'à vouloir imposer aux anciens-catholiques soit le mot « transsubstantiation », soit la chose, tandis que les anciens-catholiques réclament purement et simplement la liberté de s'exprimer aussi sur ce point comme l'ont fait les Pères.

Dira-t-on que St. Athanase et St. Cyrille d'Alexandrie n'étaient que des Pères isolés et que leurs explications n'étaient pas dans le sens de l'ancienne Eglise? Je répondrais que, si ces Pères avaient enseigné une doctrine contraire à celle de l'Eglise, l'Eglise les aurait condamnés; qu'au lieu de les condamner et de suspecter leur doctrine, l'Eglise les a toujours glorifiés non seulement comme des docteurs, mais comme des Pères; que d'autres Pères ont aussi parlé dans le même sens qu'eux; que, si tous les Pères n'ont pas été unanimes à donner la même explication sur la manière dont le St-Esprit procède, c'est évidemment que ce point n'était pas considéré comme un dogme, car le dogme est « ce qui a été cru partout, toujours et par tous»; que chercher à établir sur ce point une majorité et une minorité parmi les Pères, en vue d'une dogmatisation de la question, serait un procédé erroné et dangereux: erroné, parce que ce qui n'était pas un dogme au IVe siècle ne peut pas en être un aujourd'hui, le vrai dogme ne changeant pas; dangereux, parce que ce serait discréditer les Pères de la prétendue minorité, ce qui mènerait à en discréditer d'autres sur d'autres questions, c'est-à-dire finalement à ruiner l'autorité de tous et en même temps celle de l'Eglise. Les théologiens qui font l'objection susdite, prouvent qu'ils n'ont une notion exacte ni du dogme, ni de la définition dogmatique, ni du critérium catholique et de son application, ni du vrai principe de la tradition catholique ou orthodoxe, ni de la véritable autorité de l'Eglise. Je ne saurais donc m'attarder à les réfuter plus longuement: ce sont les bases mêmes de la théologie qu'ils doivent apprendre.

On voit donc nettement de quel côté est l'intolérance et de quel côté l'union est entravée.

Rien de plus simple, vraiment, que la position doctrinale des anciens-catholiques. Ils s'appuient sur cette base inattaquable: que les mots abstraits et métaphysiques, qui peuvent être employés pour essayer d'expliquer le dogme, ne doivent pas l'être pour exprimer et définir le dogme. Qu'on se rappelle, pour preuve, la malheureuse définition dogmatique du concile de Vienne (1311), d'après laquelle doivent être tenus pour hérétiques ceux qui soutiennent que l'âme n'est pas essentiellement la forme du corps humain! En conséquence, les anciens-catholiques se refusent à admettre dans une stricte définition du dogme trinitaire les mots principe, cause, hypostase, personne, etc., qui ne valent pas mieux que les mots forme substantielle, qui n'ont pas de sens plus précis ni plus arrêté (leur histoire le prouve), et qu'il est très facile de tourner en des sens hérétiques (l'histoire des hérésies le prouve aussi). Les anciens-catholiques attachent trop d'importance à la distinction entre le vrai dogme cru partout et toujours, et les simples opinions scolastiques, pour consentir à une confusion sur le point en question. Ils en appellent à la sagesse des Pères et à leurs propres expressions. Donc rien de plus simple, de plus correct et de plus orthodoxe que leur attitude.

Je regrette, Monsieur, que vous ne lisiez pas assidûment la Revue internationale de Théologie. Ces questions y sont depuis longtemps traitées en détail. Nous y avons réfuté les accusations erronées et les prétentions inadmissibles de MM. Rhossis, Gousseff et autres, et nous y avons reproduit, outre les déclarations favorables de M. le professeur Kyriakos, celle non moins expresse du Messager de l'Eglise, où l'auteur, pour employer les propres termes de M. Popovitzky, «prend à partie ceux des adversaires de la réunion qui se sont déclarés dans le sein même de l'Eglise orthodoxe et spécialement M. Rhossis, professeur à l'université d'Athènes, ainsi que ceux de nos compatriotes qui acceptent les saillies burlesque du théologien grec ». «L'auteur, continue M. Popovitzky, constate avec amertume l'existence, tant en Grèce qu'en Russie, d'une opposition à l'acte d'union entre les anciens-catholiques et l'Eglise orthodoxe, et il s'étonne que l'on puisse, de propos délibéré, mettre des obstacles à la réunion tant désirée de

l'Occident avec l'Orient sur la base de l'ancienne Eglise indivise des sept conciles œcuméniques. Il se trouvera peut-être parmis ces opposants, dit-il, des personnes qui, à la suite de M. Rhossis, seront disposées à ne voir dans les anciens-catholiques que des protestants déguisés, mais ce ne sera jamais là qu'un simple malentendu qui disparaîtra aussitôt que l'on aura une connaissance plus approfondie de la chose. Quoiqu'il en soit, chez les adversaires du courant sympathique au mouvement ancien-catholique, il perce plutôt une crainte de tout ce qui nous est étranger, une habitude du sien propre, avec toutes ses particularités d'ordre extérieur, une confusion de l'essentiel avec ce qui ne l'est pas et, dans la question actuelle notamment, la confusion de ce qui est orthodoxe avec ce qui est grec ou gréco-russe 1) ».

J'espère, Monsieur, que ces explications vous suffiront pour établir nettement la situation et les responsabilités. Si vous désirez des documents plus complets, veuillez consulter, dans la *Revue*, les articles suivants:

- a) Réponse à quelques théologiens orientaux, n° 17, janvier 1897, p. 150-153;
- b) Le II^e article du «Messager de l'Eglise» sur l'union des anciens-catholiques et des Orientaux, n° 18, avril 1897, p. 217-222;
- c) Die Erklärungen des Herrn Bischof Weber, et les Remarques de la Direction, n° 19, juillet 1897, p. 550-556;
- d) Conclusions sur la doctrine de St. Cyrille d'Alexandrie, n° 22, avril 1898, p. 370-371;
 - e) Conclusions sur le «filioque», nº 22, p. 390-392.

Nous ne saurions nous éterniser sur ces questions, qui sont de la plus grande clarté pour ceux qui savent 1° ne pas confondre le dogme et les spéculations des théologiens; 2° établir le dogme d'après le critérium de St. Vincent de Lérins; 3° appliquer ce critérium strictement, et non pas à peu près; 4° ne pas se contenter de citer quelques Pères en faveur d'une opinion pour en conclure que cette opinion est un dogme; 5° constater si l'enseignement de tous les Pères sur le point en question est unanime et officiel, ou non. Ces points sont essen-

¹⁾ Voir la Revue, avril 1897, p. 217-218.

tiels et élémentaires. Je le répète, c'est parce que nos adversaires les ignorent qu'ils prolongent le débat et entravent Nous n'accusons certes pas leur bonne foi; nous ne nous plaignons que de l'insuffisance de leur théologie. C'est aux théologiens éclairés de l'Eglise orientale à parler de nouveau comme l'a fait une première fois le Messager de l'Eglise et à terminer le débat. Pour nous, nous avons fourni nos textes; nous ne pouvons nous répéter indéfiniment, avec des adversaires qui, au lieu de réfuter nos textes et nos arguments, reproduisent sans cesse leurs mêmes assertions, et dont toute la méthode consiste à n'en pas avoir, ou plutôt à transformer, suivant la méthode romaine, leur propre scolastique en dogme. Et parce que les anciens-catholiques refusent de subir leur intolérance, on les accuse d'intolérance et on leur reproche d'empêcher l'union! N'est-ce pas un comble? Espérons que la vérité finira, avec la grâce de Dieu, par éclairer tous les esprits. C'est notre plus vif désir.

Ma conviction est donc, après avoir pris part de très près à toutes ces discussions, que l'on ne s'entendra que lorsque les termes courants que l'on emploie seront compris de part et d'autre dans le même sens: car il est manifeste qu'ils ne le sont pas. Oui, il est manifeste que l'on diffère d'avis sur la notion du dogme, sur ce qu'il est vraiment, sur les moyens de le constater et de le discerner d'avec ce qui n'est pas dogme, sur la différence qu'il y a entre le dogme, la discipline et le rite liturgique, sur la nature et l'étendue de l'autorité de l'Eglise, sur la nature et l'étendue de l'autorité des conciles œcuméniques, etc. Tant que ces notions ne seront pas mises en pleine lumière de manière à dissiper tous les préjugés et toutes les obscurités, c'est en vain qu'on discutera sur ce qui sépare les Eglises d'Orient et d'Occident. Depuis le XV° siècle surtout, les méthodes erronées et les doctrines erronées de Rome ont pénétré partout, même chez des théologiens orientaux qui ne s'en doutent pas, mais qui s'en douteraient s'ils voulaient simplement discuter les questions élémentaires susdites et s'ils voulaient lire tous les Pères sans esprit de clocher, et ne pas croire à priori qu'ils ont, à eux seuls, l'orthodoxie. Telle est ma conviction.

Agréez, etc.

E. MICHAUD.